

Informations de base	
DEA - Procédure d'acte délégué <a href="#">2023/2898(DEA)</a>	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Règles sur l'importation dans les secteurs du riz, des céréales, du sucre et du houblon Complétant <a href="#">2011/0281(COD)</a>  Sujet 3.10.03 Commercialisation et échanges des produits agricoles et des animaux 3.10.06.03 Céréales, riz 3.10.06.07 Sucre 3.10.06.09 Plantes industrielles, tabac, houblon	